



Introduction

Un violent tremblement de terre, d'une magnitude de 7,3 sur l'échelle de Richter, a frappé Haïti le 12 janvier 2010. Il a causé plus de 210'000 morts et 250'000 blessés dont près de 4000 ont dû être amputés dans l'urgence. Ceux-ci viennent s'ajouter aux près de 800'000 personnes déjà en situation de handicap avant le séisme.

La Fondation Foyer-Handicap s'est donnée pour mission de créer, pour les personnes handicapées physiques, des lieux de vie, de travail, d'occupation et de détente totalement intégrés dans la communauté genevoise.

Le bien-être et la valorisation des personnes handicapées qui demeurent dans les résidences ou qui fréquentent les ateliers sont la préoccupation première de Foyer-Handicap.

Aussi le sort des personnes handicapées haïtiennes nous touche et nous interpelle particulièrement.

Carte d'identité d'Haïti

Haïti, distante de 7'650 km de la Suisse, partage l'île d'Hispaniola avec la République Dominicaine. Sa superficie équivaut aux deux tiers de notre pays.

Haïti compte environ 8'300'000 habitants. Son indépendance de la France date de 1804. La capitale est Port-au-Prince et les langues officielles sont le français et le créole. Plus de la moitié des habitants sont dans la pauvreté la plus totale, le chômage touche 65% d'une population déjà à plus de 70% analphabète. Haïti est un pays très vulnérable aux catastrophes naturelles (les inondations en 2004 ou les 4 cyclones consécutifs en 2008 qui ont ravagé le pays). Après de nombreuses années de dictatures sanguinaires, le pays commence un processus démocratique qui permet d'amener une source d'optimisme pour son avenir.

Quels besoins ?

La situation de la personne handicapée en Haïti était déjà précaire avant le séisme. Nous ne voulons pas que cela s'aggrave. Le fait de subvenir aux besoins liés à la mobilité réduite des blessés du tremblement de terre permettra de soulager les Haïtiens et à long terme de faire en sorte qu'ils soient capables de reconstruire leur pays.

Nous accordons donc une importance particulière à deux types de besoins:

1. L'appareillage temporaire d'urgence (prothèses, orthèses, fauteuils roulants, déambulateurs, etc.).
2. L'appareillage à long terme (prothèses définitives).

Les prothèses

Les prothèses définitives seront fabriquées et adaptées sur place dans des ateliers par du personnel haïtien spécialement formé, ce qui garantira leur autonomie. Le matériel provient de la région et la technologie est adaptée aux infrastructures locales. A titre indicatif, une prothèse tibiale définitive coûte environ 220 francs suisses.

Le partenaire de notre projet

A ce stade, nous imaginons confier la somme d'argent récoltée à Handicap International qui a plusieurs antennes actives depuis de nombreuses années à Haïti et une riche expérience dans ce genre d'intervention. Il s'agit d'une association particulièrement sensible au sort des personnes handicapées et leur professionnalisme est mondialement reconnu.

Comment venir en aide aux Haïtiens mutilés?

Nous, membres de Foyer-Handicap, souhaitons récolter des dons afin d'apporter notre contribution «aux plus pauvres parmi les pauvres». Nous avons besoin de votre générosité pour permettre à ces personnes d'avoir un avenir meilleur. Les Haïtiens gardent espoir malgré les difficultés.

Par vos dons, vous contribuerez:

- À redonner de la dignité au peuple mutilé.
- À permettre une meilleure intégration des personnes amputées.
- À autonomiser les personnes handicapées.

L'argent récolté sera octroyé spécifiquement aux actions expliquées ci-dessus.

Montrons-nous solidaires!

Votre soutien à cette démarche est important!

L'équipe du secteur Culture&Info • La Direction Générale

Coordonnées:

Fondation Foyer-Handicap • Rue des Caroubiers 3 bis • 1227 Carouge

CCP 17-629661-7

Mention: **Projet Haïti**

Compte Crédit Suisse

N° CHF 0251-34041-41

IBAN: CH07 0483 5003 4041 4100 0

Mention: **Projet Haïti**

